

La Direction  
Mr Soupramanien  
Mme Timol-Guilloux  
**Affaire suivie par :**  
Les CPE  
Tél : 02 62 27 24 29  
Mél : [ce.9740036w@ac-reunion](mailto:ce.9740036w@ac-reunion)

Le Tampon, le 23 juin 2026,

La Direction du Collège Terrain Fleury  
Aux  
Responsables légaux

**OBJET: PROCÉDURES DE FIN D'ANNÉE POUR LES ÉLÈVES DE TROISIÈME**

**RESTITUTION DES MANUELS SCOLAIRES AU CDI**

Les élèves de 3<sup>ème</sup> rendront les manuels scolaires le **lundi 29 juin 2026** et le **mardi 30 juin 2026** selon le **planning ci-dessous**. Les élèves doivent obligatoirement avoir leur carnet de liaison dans lequel se trouve la fiche « Prêt des manuels scolaires » (page 63 du carnet de liaison).

Jour	Horaire	Classe
<b>Lundi 29 juin</b>	7h30	3 Beige
	8h00	3 Grenat
	8h30	3 Indigo
<b>Mardi 30 juin</b>	7h30	3 Mauve
	8h00	3 Jaune
	8h30	3 Verte

**RÉSULTATS D'AFFECTATION :**

Les résultats d'affectation post-3<sup>ème</sup> seront remis aux élèves à la fin de la dernière épreuve du brevet le **mardi 30 juin à partir de 13h00** dans les salles d'étude.

Les élèves passeront par classe. Ils devront se mettre en rang par ordre alphabétique à l'horaire indiqué ci-dessous.

HORAIRE	Permanence 1	Permanence 2	Permanence 3	Salle FSE
<b>13h00</b>	3 Beige	3 Grenat	3 Indigo	3 Carmin
<b>13H15</b>	3 Mauve	3 Jaune	3 Verte	3 Fuschia

**ATTENTION : Le dossier d'affectation ne sera remis qu'après restitution de tous les ouvrages scolaires (manuels scolaires, livres du CDI) et paiement éventuel de frais (demi-pension, dégradations de livres, livres perdus).**

**ORGANISATION DU TRANSPORT SCOLAIRE ET DE LA DEMI-PENSION**

Au vu des horaires des épreuves du DNB un aménagement des horaires du transport et de la restauration scolaire est prévue selon les modalités ci-dessous:

**- Vendredi 26 juin 2026:**

Transport scolaire: horaire habituel le matin – ramassage scolaire à 15h00.

Petit-déjeuner à 9h00 au réfectoire – Déjeuner à 14h15.

**- Lundi 29 juin 2026:**

Transport scolaire: horaires habituels le matin et le soir.

Petit déjeuner à 9h00 au réfectoire – Déjeuner à 13h00.

**- Mardi 30 juin 2026:**

Transport scolaire: horaire habituel le matin – ramassage scolaire à 14h00

Petit déjeuner «amélioré» à 9h00 au réfectoire – collation à 13h00.

Les élèves externes qui le souhaitent pourront déjeuner au réfectoire et devront se signaler en Vie Scolaire

